

La contribution de la forêt à la vitalité économique du Québec

Les ressources diversifiées de la forêt

Au Québec, la majorité des forêts se situe sur les terres publiques, appelées également « terres du domaine de l'État ». C'est le gouvernement du Québec qui planifie l'aménagement durable des forêts publiques. Il cherche à accroître et à diversifier l'apport de la forêt à la société québécoise, à améliorer le niveau de vie des communautés et à assurer leur croissance. L'ensemble des ressources en présence doit y être valorisé, et les activités qui s'y déroulent, harmonisées. Ainsi, les activités fauniques et récréotouristiques, l'acériculture et la protection des paysages sont notamment prises en compte et intégrées dans cette planification.

La réalisation d'activités sur terres publiques nécessite l'obtention préalable des autorisations requises et constitue des sources de revenus pour le gouvernement. Celles-ci proviennent essentiellement de droits ou permis pour :

- la récolte de bois pour approvisionner les usines de transformation;
- la récolte de bois de chauffage aux fins domestiques ou commerciales;
- la culture d'une érablière à des fins acéricoles;
- la construction d'installations pour le milieu faunique ou récréatif;
- les activités de chasse, de pêche et de piégeage.

Comment est fixé le prix du bois en forêt publique au Québec?

Au Québec, 25 % des bois sur les terres publiques sont vendus sur un marché libre, ce qui signifie que toute personne ou organisme peut en acquérir en participant aux ventes aux enchères annoncées périodiquement.

C'est le Bureau de mise en marché des bois qui est en charge de la vente aux enchères qui, en plus de permettre à de nouveaux acheteurs de se procurer du bois, encourage l'innovation, l'efficacité et la compétitivité des entreprises. La récolte de bois disponible et sa transformation en produits sont donc optimisées.

Les résultats des ventes aux enchères reflètent les fluctuations du marché et permettent de déterminer, pour la suite, la juste valeur marchande des bois sur pied sur terre publique que devront acquitter les entreprises forestières.

FAITS INTÉRESSANTS

En 2019-2020, les revenus issus de la forêt ont rapporté **312 millions** à l'État alors qu'en 2020-2021, ceux-ci s'élèvent à **402 millions**. Ces sommes sont réinvesties, entre autres, dans la forêt québécoise publique et privée.

Quelques chiffres du secteur forestier québécois

Plus de **900** municipalités au Québec bénéficient des retombées économiques du secteur forestier québécois. C'est plus de **80 %** des municipalités!

18 milliards \$ en livraisons manufacturières (valeur des marchandises produites)
Au 3^e rang derrière la transformation alimentaire et la transformation des métaux

9,5 milliards \$ en exportations
Au 3^e rang après la transformation des métaux et la fabrication de matériel de transport

1^{er} producteur de pâtes et papiers au Canada (carton, papiers hygiénique, d'impression, journal, etc.)

2^e producteur de bois d'œuvre résineux au Canada

EN VRAC

- Plus de **650 000** permis de pêche/an
- Plus de **300 000** permis de chasse/an
- Près de **54 000** emplois durables
- Plus de **6 375** productions acéricoles actives
- Près de **1 500** entreprises de 2^e et 3^e transformation du bois
- Plus de **920** bleuetières commerciales
- Près de **170** scieries
- Plus de **20** usines de pâtes et papiers
- Plus de **10** usines de panneaux